



Cofinancé par  
l'Union européenne



الاستقلال المدني للدفاع عن حقوق النساء  
Collectif Civil pour la Défense des Droits des Femmes  
«ΕΧΟΣ» «ΥΟΕΚ» «ΣΕΚ» «ΥΙ» «ΣΚΟΕΚ» «ΑΙ» «ΕΥ» «ΟΕΚ»

## Projet « *Aicha - vivre ensemble libres de violences dans une société égalitaire pour toutes et tous* »

Réf.: EuropeAid/173863/DD/ACT/MA

### Termes de Reference

#### Pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet

##### 1. Contexte et justification

Le projet « *Aicha - vivre ensemble libres de violences dans une société égalitaire pour toutes et tous* », cofinancé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Progettomondo en partenariat avec AIDOS - Associazione Italiana Donne per lo Sviluppo, AQJ - Association Qualification de Jeunes et CCDDF - Collectif Civil pour la Défense des Droits des Femmes, sur un période de 24 mois, vise à atteindre deux objectifs majeurs afin de lutter contre les violences faites aux femmes au Maroc, en particulier dans la région de Béni Mellal-Khénifra.

- Premièrement, il vise à renforcer la prévention et la sensibilisation aux violences basées sur le genre dans cette région.
- Deuxièmement, il cherche à améliorer la protection et la prise en charge des filles et des femmes survivantes de violence dans cette même région.

Par le biais de ces résultats le projet contribue à promouvoir l'égalité F/H à travers la lutte contre les VBG en renforçant les capacités des OSC et jeunes activistes à impulser un réel changement de mentalités, mais également à travers le renforcement de la mise en œuvre du Protocole territorial de prise en charge des femmes/filles survivantes aux VBG et la contribution au dialogue politique via le plaidoyer sur la réforme Moudawana / chantiers sur l'égalité F/H.

Le renforcement des capacités des cibles passera par la co-production d'outils pédagogiques et multimédia de communication/plaidoyer, l'échange/partage de pratiques et l'intervention dans les écoles et centres de loisirs en matière d'égalité de genres, droits des filles et des femmes, stéréotypes sexistes et leur impact sur les rapports de genre et la violence, VBG etc. En effet, le projet AICHA veut informer, sensibiliser, impulser un changement d'attitude et de comportements, mais également favoriser la détection et orientation des survivantes à violences vers des services de prises en charge, en partie offerts grâce à l'Action par le biais des soutiens financiers à tiers ainsi que par le plaidoyer auprès des décideurs et décideuses en matière de prise en charge des survivantes de VBG.

Les groupes cibles de l'action sont :

- 80 staff/personnes des OSC et écoles/centres de loisirs/clubs/associations, et 15 jeunes activistes de la région de Béni Mellal- Khénifra (BMK) formés et sensibilisés
- 3 500 personnes (surtout enfants et jeunes) dans les écoles/centres de loisirs sensibilisées et informées
- Filles et femmes survivantes à VBG :

1 750 filles et femmes de la région de Béni Mellal- Khénifra sensibilisées et informées

75 filles et femmes survivantes à VBG avec accès à de services de prise en charge intégrés

- 40 représentant.e.s d'autorités locales impliqués et sensibilisés
- 2 OSG de la région bénéficiaire de microprojets pour la mise en œuvre de services aux survivantes de VBG

Le projet touchera de manière indirecte environ 300.000 personnes, qui bénéficieront des effets des activités menées conduisant à une société plus égalitaire et moins violente envers les filles et femmes.

Une **évaluation finale externe** du projet, qui se termine en février 2024, est nécessaire afin d'évaluer la réalisation des résultats attendus dans le cadre de l'intervention, d'identifier les leçons apprises et les possibles mesures d'ajustement à mettre en œuvre dans des actions à venir, ainsi que les recommandations capables de garantir la pérennité de l'action.

## 2. Objectifs de l'évaluation

L'objectif de cette évaluation finale est de déterminer si le projet est mis en œuvre d'une façon efficace et efficiente et si les différentes composantes du projet ont été exécutées conformément aux conditions stipulées et si les résultats attendus ont été atteints. L'évaluation vise également à identifier les principales leçons apprises et les recommandations pour une éventuelle suite du projet afin d'assurer la pérennité des actions entreprises.

Les principaux objectifs spécifiques sont :

- Mesurer le degré d'atteinte des résultats et objectifs du projet en tenant compte des indicateurs établis dans la formulation du projet ;
- Mesurer et mettre en exergue les aspects liés aux transferts des connaissances et capacités, à la pérennisation des acquis des différents bénéficiaires (OSC bénéficiaires de microprojet renforcés, personnel éducatifs formé, point focaux genre, jeunes etc.) ;
- Analyser l'efficacité et l'efficience de la stratégie d'intervention et des activités mises en œuvre ;
- Faire une appréciation des mécanismes de mise en œuvre et de coordination mis en place pour l'exécution du projet ;
- Identifier les différents changements prévus et non prévus, positifs ou négatifs, qui ont contribué à la réalisation ou la non-réalisation des objectifs et des activités du projet ;
- Tirer des conclusions et des apprentissages sur l'intervention et élaborer des recommandations opérationnelles et stratégiques utiles pour d'éventuelles actions futures à identifier ;
- Fournir des recommandations utiles pour l'entité subventionnée, les partenaires, les parties associées, les parties prenantes du projet et l'Union Européenne afin de contribuer à l'apprentissage organisationnel.

## 3. Questions d'évaluation clés

Il est demandé au(x) consultant(es) d'exécuter l'évaluation finale du projet en conformité avec les lignes directrices de la Gestion du Cycle de Projet ([Lignes Directrices Gestion du Cycle de Projet](#)) et de la méthodologie d'évaluation de la Commission européenne ([Guide d'Evaluation de Projet et de Programme](#)). L'évaluation se basera sur une approche participative qui inclue les différents bénéficiaires et acteurs impliqués dans le projet.

Il s'agit ainsi d'évaluer le projet selon les principes CAD suivants :

**Pertinence** : dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent aux priorités et aux politiques du groupe ciblé, des partenaires et du bailleur du projet et est-ce que les activités menées et les résultats observés sont-ils compatibles avec la finalité globale et l'impact escompté ?

**Efficacité** : dans quelle mesure les objectifs du projet ont été réalisés et quels ont été les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs ?

**Efficience** : dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles et financières) mises à disposition ont été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs préconisés ?

**Impact** : Quelles sont les conséquences/effets (positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non) du projet et comment s'expliquent-ils ? L'évaluation doit prendre en considération les résultats souhaités et les résultats involontaires, de même que les impacts positifs et négatifs de facteurs externes, tels que le contexte politique et électoral, les conditions financières, etc. Quel changement concret l'activité concernée a-t-elle apporté aux bénéficiaires ?

**Viabilité** : Dans quelle mesure les bienfaits résultant du projet perdurent-ils après la finalisation du projet et l'arrêt du financement ? Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la viabilité ou la non-viabilité du projet ?



Cofinancé par  
l'Union européenne



الاستقلال المدني للدفاع عن حقوق النساء  
Collectif Civil pour la Défense des Droits des Femmes  
αΕΧΟΣ ΔΕΧΟΕΚΙ ΕΚΕΧΑΥΙ ΕΚΧΟΕΚΑΙ Ι ΗΕΥΑΟΕΙ

#### 4. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation développée devra être participative (afin de garantir l'appropriation des résultats), incorporer la vision du processus de tous les acteurs et groupes cibles impliqués dans celui-ci, et combiner des méthodes de collecte d'information qualitative et quantitative.

Les participant.e.s à l'évaluation seront, les représentant.e.s des associations partenaires, des associés, des bénéficiaires et autre partie prenante pertinentes.

Les méthodes de collecte des données seront :

- La revue documentaire (document narratif initial et reformulation de projet, rapports techniques de suivi et des activités, rapports financiers, termes de référence et rapports des formations, rapport de diagnostic, rapport d'évaluation, rapport des microprojets et tout rapport et outil de suivi renseignés dans le cadre du projet, outils et livrables développés dans le cadre de l'Action ;
- Des entretiens avec le personnel des associations partenaires, organisations bénéficiaires de microprojets, services de prise en charge, écoles et tout autre organisation/institution pertinente ;
- Des focus-groups et des entretiens avec des bénéficiaires

En ce qui concerne les sources de vérification, la collecte d'informations et de données, les autres sources de vérification : certaines données qui certifient la bonne performance des activités et les retours obtenus par le terrain sont inclus dans les outils de suivi des partenaires, d'autres données nécessaires à la vérification de l'atteinte des indicateurs seront à collecter entre autres auprès des organisations, institutions locales.

#### 5. Livrables attendus

- Avant la phase de terrain : Plan d'évaluation déclinant la méthodologie et le processus de mise en œuvre de la prestation incluant la matrice d'évaluation, les méthodes et les instruments de collecte et d'analyse des données et un plan de travail/échancier avec le détail des activités à réaliser.
- Après la phase d'analyse : Un rapport d'évaluation préliminaire et le rapport d'évaluation final.

#### 6. Budget et ressources

- Le montant total HT pour la réalisation de l'évaluation finale ne pourra pas dépasser le montant de 53 000 MAD.

#### 7. Durée de l'évaluation

L'évaluation sera mise en place de décembre 2024 à février 2025

#### 8. Profil de l'évaluateur ou de l'équipe d'évaluation

- Diplôme universitaire en études humanitaires ou en sciences sociales ou qualification équivalente
- Expérience avérée dans la conduite d'évaluations et des techniques d'analyse des données, y compris d'évaluation de projet co-financés par l'Union Européenne
- Maîtrise de la Gestion du Cycle de Projet et de l'approche du cadre logique de l'UE
- Expérience dans la collecte de données qualitatives et quantitatives
- Maîtrise avérée du français à l'oral et à l'écrit
- L'expérience de travail dans la gestion et/ou le suivi et évaluation de projet de développement au Maroc sur les violences faites aux filles et femmes, les droits des filles et femmes et plus amplement les questions de genre, est un atout.

#### 11. Critères de sélection de l'évaluateur

L'offre doit être envoyée au plus tard le **27/10/2024** à minuit à l'adresse suivant : [marocco.dambrosio@progettomondo.org](mailto:marocco.dambrosio@progettomondo.org) et comprendre les éléments suivants :

1. Un **CV** comprenant au moins deux références avec l'autorisation de les contacter ;
2. Une **offre technique** comprenant une proposition sur la manière dont le/la consultante ou société entend fournir le service ;
3. Une **offre financière** en euros pour le service, TTC. L'offre doit inclure tous les coûts liés au service, aucune ventilation des coûts n'est demandée.

Le courrier devra mentionner dans l'**objet** : **AICHA S&E [Prénom, Nom de famille] ou [Nom de la société]**.